

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 22 MARS 2012

DLB 920/12

L'an deux mille douze et le jeudi 22 mars à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : Mmes Josiane AUBERT, Josiane BUCHACA, Michèle DERSON, Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Sylvie KLEIN, Sylvie LESCURE,
MM. Christian ALLEMANY, Robert BAISSÉ, Gérard BARRAU, Jean-Michel BONNAFOUX, Louis BORRAS, Olivier BRUN, Julien BRUNO, Bernard CHAUD, Hervé COSTA, Adam DASILVA, Charles FAURE, Robert GAIRAUD, André GALINIER, Robert GELY, Daniel GOUD, Henri GRANIER, Michel GUIRAO, Alain GUIRAUD, Alain HUC, Gérard LABATUT, Yves LAUGE, Hubert LIEVANS, Michel LOUP, Jean-Baptiste MAJORY, Michel MAS, Gaël MINIER, Robert MOULINOT, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Gérard ROQUES, Guy ROUDIER, Alain RY AUX, Henri SANCHEZ, Alain SENEGAS, Daniel SERIN, Michel TRINQUIER,

Absents excusés : Mmes Lucienne LABATUT, Monique MOLINIER,
Gérard BELLOC, Norbert ETIENNE, André FRETAY, Christian JANTEL, Claude VISTE,

Objet : Formation compta-coût – demande de subvention

Monsieur le Président informe l'assemblée délibérante qu'une annonce a été diffusée pour recruter un nouveau contrôleur de gestion.

Il indique que simultanément, la collectivité s'est engagée dans une démarche de connaissance des coûts par la mise en place et l'utilisation de la méthode Compta-Coûts, développée par l'ADEME.

Monsieur le Président explique que le nouveau contrôleur de gestion devra être formé à ce dispositif assez complexe et que l'ADEME donne la possibilité de recourir à un prestataire agréé pour dispenser cette formation et offre un soutien financier à la collectivité.

Ainsi, Monsieur le Président demande l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME, dans le cadre d'une formation à la méthode Compta-Coûts pour les agents intéressés de la collectivité (contrôleur de gestion, DGS, DGST, Directrice des finances.....)

Le Comité Syndical,

La présentation de Monsieur le Président entendue,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

11 AVR. 2012

SERVICE COURRIER

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME dans le cadre de la formation à la méthode Compta-Coûts.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

Le Président,


Alain VOGEL-SINGER
PÉZENAS - AC DE
SICTOM